



CHANTIERS
AMIANTE
EN SAVOIR PLUS
> P.3



ANIMATION
LA FÊTE DES JARDINS
SÈME DES PROMESSES
> P.6



SPORT ET ANIMATION
TROIS APPRENTIS
FOOTBALLEURS AU BRÉSIL
> P.7

GRAND PROJET DE VILLE
LYON LA DUCHÈRE



N° **8**

LE JOURNAL DU GRAND PROJET DE VILLE / JUILLET 2005

EXPOSITION

PROJETS D'ARCHITECTES-PROMOTEURS
LES DUCHÉROIS EN PARLENT

P. 4

LOGEMENT

> SAUVEGARDE : LA RÉSIDENTIALISATION
DÉMARRE

P. 2

CONCERTATION

> LES ATELIERS URBAINS
SONT LANCÉS

P. 8



LOGEMENT

IMMEUBLES 410/420/430 RELOGER AVANT DE CRÉER DES RÉSIDENCES

Trois immeubles de l'OPAC du Grand Lyon bénéficient de transformations importantes. Les bâtiments 420 et 430 vont faire l'objet de travaux de résidentialisation, de même que l'immeuble 410 dont les allées 410 à 413 sont en cours de démolition jusqu'en septembre 2005... Avant cela, l'objectif est de bien reloger les habitants.

EDITO

GÉRARD COLLOMB

SÉNATEUR - MAIRE DE LYON
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
DE LYON

Du 14 au 18 juin 2005, un chapiteau sous la Tour Panoramique de la Duchère a accueilli les 28 propositions architecturales issues de la consultation lancée il y a un peu plus d'un an. Ce fut une occasion unique pour les habitants du Plateau mais aussi pour tous les Grands Lyonnais de découvrir l'ensemble du projet de renouvellement urbain, et notamment les huit projets lauréats sélectionnés le 18 avril dernier. Choisis en tenant compte des avis exprimés par un jury (composé d'architectes, de techniciens, de paysagistes et d'élus) auquel j'ai activement participé, ces projets concrétisent l'avenir du quartier.

Construits entre 1960 et 1963 pour répondre aux besoins pressants de l'époque, les immeubles de la Duchère sont entrés, au cours des années 80, dans une phase de dépréciation progressive à laquelle il était indispensable de trouver des solutions. En 2001, la classification en Grand Projet de Ville permet de mobiliser des moyens importants afin de moderniser les espaces de vie et requalifier l'habitat. L'objectif poursuivi est aussi simple qu'ambitieux : développer la mixité sociale et élaborer une architecture de grande qualité à échelle humaine.

A chaque étape du projet de renouvellement urbain - l'un des plus importants jamais menés en France -, vos avis ont été pris en compte. L'échange et le dialogue ont été, pour l'ensemble des acteurs associés à l'opération, le moteur même de la prise de décision. Soyez assurés qu'à l'avenir la relation privilégiée que nous avons établie au travers des enquêtes et des réunions publiques - relation dont les piliers sont la confiance et la responsabilité - sera entretenue et renforcée.

La résidentialisation qu'est-ce que c'est ?

Résidentialiser, c'est transformer un immeuble en "résidence", grâce à des améliorations de son aspect : travaux d'embellissement et amélioration du confort. Mais c'est aussi créer des espaces extérieurs privatifs : des jardins, un chemin piéton vers les entrées des allées, qui sont mieux séparées des espaces publics (trottoirs, rue, parking). Le premier concerné est l'immeuble 410. La démolition de quatre de ses allées démarre cet été. La réhabilitation puis la résidentialisation de la partie restante interviendront dès la fin 2005.

Un projet ambitieux pour les immeubles 420 et 430

Ensuite, les bâtiments 420 et 430 vont connaître à leur tour des travaux importants pour se transformer en quatre petites résidences. Elles borderont la future rue ouverte vers Ecully. Le projet prévoit de transformer l'aspect extérieur et l'installation d'ascenseurs sur certaines allées. Dans chaque unité résidentielle, un dispositif de collecte sélective des déchets sera installé. Le stationnement sera réorganisé. Enfin, chaque immeuble sera réduit en taille. Les deux allées centrales (424 et 425 ; 434 et 435) seront démolies.

Une concertation préalable, le relogement s'organise

Comme pour l'immeuble 410, ces travaux font l'objet d'une concertation préalable auprès de l'ensemble des locataires des immeubles 420 et 430. Les habitants du secteur des 400 ont été

informés par l'OPAC du Grand Lyon de ce projet le 25 mai dernier, lors d'une réunion d'information au Centre Social de la Sauvegarde. Les 40 familles habitant les allées qui vont être détruites ont pris connaissance des dispositions mises en place par l'OPAC pour les reloger. Elles ont reçu début juin un courrier leur expliquant toute la procédure et les différentes étapes précédant leur relogement.

CONTACT :

OPAC du Grand Lyon - Tél. 04 72 74 67 42

RELOGEMENT : UNE PROCEDURE RIGOUREUSE, UNE ECOUTE ATTENTIVE

JUIN 2005 :

Une enquête sociale est lancée pour faire connaissance avec chaque famille et discuter avec elle de ses besoins. L'objectif est de pouvoir leur proposer au plus tôt un logement qui leur convienne.

JUILLET 2005 :

L'OPAC construit son "plan de relogement" à partir des éléments recueillis dans l'enquête sociale. Ces éléments déterminent

les moyens à mettre en place pour que les relogements se déroulent au mieux (exemple : le nombre de T5 demandés sur La Duchère).

SEPTEMBRE 2005 :

L'OPAC recherche et propose des logements adaptés aux attentes de ses locataires. Les premières visites de logements ont lieu. Toutes les familles devraient avoir trouvé un nouvel appartement d'ici octobre 2006.

Le cœur de la Sauvegarde fera l'objet de travaux de résidentialisation.



CHANTIERS

L'AMIANTE A LA DUCHERE

RISQUES MINIMUM, SECURITE MAXIMALE !

L'amiante a longtemps été utilisé en construction, à La Duchère comme partout en France. Ce matériau doit donc être enlevé des bâtiments avant leur démolition (écoles, immeubles 260...). La procédure est maîtrisée et ne comporte aucun risque pour les habitants : à La Duchère l'amiante est non friable. Exemple avec l'immeuble 210 où les travaux de désamiantage ont commencé début juin. Réalisés par une entreprise spécialisée, ils dureront jusqu'au mois de juillet. En toute sécurité...



Un société spécialisée gère le désamiantage de l'immeuble 210.

INTERVIEW

« Il n'y a aucun risque de contamination ... »

M. Valle, chef de chantier pour la société MSD chargé du désamiantage de la barre 210

Y a-t-il des risques pour les Duchérois ?

Il n'y a aucun risque de contamination pour plusieurs raisons. D'abord parce que l'amiante qui est présente dans la barre 210, n'est pas friable. Ensuite l'amiante est rare : on la trouve dans les dalles du sol, environ 150 m² sur les 10 000 m² de la surface totale soit une soixantaine de dalles, dans certains panneaux en fibrociment sur les loggias et le long des conduites logées à l'intérieur des locaux techniques.

Quelles précautions prenez-vous ?

Nous avons d'abord procédé à la clôture du chantier pour l'interdire au public. Vous avez d'ailleurs pu voir les panneaux « Danger Amiante ». Ensuite, avant toute manipulation, nous enduisons les matériaux qui contiennent de l'amiante

avec un produit imprégnant qui empêche l'arrachement des fibres. Toutes ces opérations se déroulent dans un espace confiné.

Quelles sont les étapes du désamiantage ?

Une fois récupérés, les panneaux et les dalles sont mis dans des doubles sacs hermétiquement fermés. Toutes ces opérations sont réalisées à l'intérieur du bâtiment. Ce n'est qu'ensuite que ces sacs spéciaux sont acheminés vers un centre de stockage spécialisé.

Rappelons que tous les chantiers de désamiantage se déroulent avec l'agrément et sous le contrôle de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) et de l'Inspection du travail.

ON DISTINGUE DEUX TYPES D'AMIANTE :

> **L'amiante friable** (la forme la plus dangereuse) : Les matériaux et/ou produits contenant de l'amiante friable sont susceptibles d'émettre des fibres d'amiante sous l'effet de chocs, de vibrations ou de mouvements d'air.

> **L'amiante non friable** : Matériaux et/ou produits contenant de l'amiante lié (ou fortement lié). Ils sont peu susceptibles de libérer des fibres.

Qu'est-ce que l'amiante ?

L'amiante est une roche fibreuse. Il est résistant, ne se dégrade pas, isole du bruit, de la chaleur, du froid et des flammes. Pour toutes ces qualités, il a été utilisé en construction entre 1950 et 1980 principalement dans les flocages, les produits en fibrociment (dalles, plaques), les isolations et les faux plafonds. On a constaté depuis que c'était un produit toxique (cancérogène) par exemple en cas de dispersion des fibres d'amiante dans l'air, à l'intérieur d'un logement. L'amiante présent sur le quartier ne comporte pas ce risque. Mais aujourd'hui, la réglementation impose à tous les propriétaires de logement, des mesures de détection, de surveillance et de travaux. Elles sont réalisées uniquement par des entreprises spécifiquement habilitées.

→ Pour en savoir plus sur l'amiante

Ministère de la Santé : www.sante.gouv.fr

SÉCURITÉ : ATTENTION CHANTIERS

Attention, les chantiers sont des zones dangereuses. Pour votre propre sécurité et celle de vos enfants, il est important de respecter les consignes suivantes :

- 1 > Empruntez les cheminements piétons conseillés pour circuler aux abords des chantiers, même si d'autres vous paraissent accessibles.
- 2 > Restez attentif au volant, la circulation est perturbée, les véhicules de chantiers sont nombreux.
- 3 > Faites attention en traversant les rues, en particulier les enfants.
- 4 > Ne vous introduisez jamais dans le périmètre des chantiers.
- 5 > Ne déplacez jamais les clôtures de chantiers.
- 6 > N'hésitez pas à signaler toute anomalie constatée sur les chantiers.

EVENEMENT

LYON LA DUCHERE, PROJETS D'ARCHITECTES ET DE PROMOTEURS PLUS DE 2300 VISITEURS À L'EXPOSITION !

Du 14 au 18 juin, les huit projets choisis pour les 600 nouveaux logements à construire d'ici 2008 étaient présentés sous un chapiteau au pied de la Tour Panoramique. Curiosité, enthousiasme et questionnements, les impressions se conjuaient selon les attentes de chacun.



Mercredi matin, une maman poussette à la main vient visiter comme de nombreux Duchérois l'exposition des huit projets choisis en avril 2005 à l'issue d'une consultation nationale d'équipes de promoteurs et d'architectes : « *J'ai trois enfants, ils aimeraient bien avoir leur maison ici. Je me plais dans ce quartier. Il y a de l'air par rapport aux autres endroits. J'aimerais acheter un appartement ici, c'est mon rêve et j'espère que j'y arriverai* ». Dans le chapiteau blanc au pied de la Tour Panoramique, les portes restent grandes ouvertes toute la journée. « *C'est super accessible, il suffit d'en franchir le seuil* » remarque un autre habitant de La Duchère.

Le succès est au rendez-vous. Le premier jour, près de 500 personnes se sont pressées autour de la maquette du quartier, un succès constant au fil des jours. Les huit projets choisis par le jury s'affichent sur des panneaux de plus de deux mètres de haut. Les photos grand format ouvrent des perspectives inattendues et permettent d'imaginer ce que seront ces nouveaux logements. Les visiteurs comprennent l'ambition des réalisations autour de la maquette du projet urbain, commentée par les techniciens. Pour nombre d'habitants, c'est la première fois qu'ils se font une idée de ce que sera le futur visage de La Duchère. ■

PAROLES DE PROMOTEURS

Quatre promoteurs, COGEDIM-RIC, MARIGNAN, NEXITY GEORGE V, et SPIRIT GRAND SUD s'expriment sur leurs motivations à bâtir 600 logements neufs et de qualité sur La Duchère.

A QUI SONT DESTINES CES LOGEMENTS ?

Marc VALVERDE, Marignan :

Tout d'abord aux personnes déjà sur place qui souhaitent acquérir. Ensuite nous ciblons la clientèle de primo-accédants qui ne peuvent pas acheter dans le centre de Lyon car les prix sont plus élevés.

Fabrice HOOLBECQ, Nexity :

Essentiellement les habitants du quartier, les locataires des logements sociaux, les copropriétaires, et leurs enfants. Nous voulons faciliter l'accession, notamment pour les jeunes populations, en les informant sur les démarches à entreprendre pour devenir propriétaire : rencontrer un notaire, réaliser un plan de financement.

Vincent JACQUEMOT, Cogedim-Ric :

Notre programme répond à un objectif de mixité : le rez-de-chaussée accueillera les commerces. En étage,

50% des logements seront en accession à la propriété, 20% en locatif intermédiaire et 30 % réservés aux primo-accédants.

Eric VERRAX, Spirit Grand Sud :

Nous avons fait de la primo-accession notre cheval de bataille ; c'est moins risqué pour l'acquéreur, qui a toujours plus intérêt à rembourser un crédit qu'un loyer, et pour le promoteur, qui s'écarte de toute tentation de "bulle spéculative". Nous sommes donc le choix idéal pour les primo-accédants.

LE PRIX AU M² DES LOGEMENTS SERA INFERIEUR A LA MOYENNE SUR LYON, QUELLE EST LA RECETTE MIRACLE ?

Fabrice HOOLBECQ, Nexity :

Nos logements sont modernes, contemporains, et pour respecter les contraintes de prix (un prix de vente autour

de 2300 € le m²), nous travaillons sur des espaces plus compacts qui jouent sur la luminosité et les volumes.

Eric VERRAX, Spirit Grand Sud :

Nous préservons la qualité en mixant les appartements avec différentes lignes de finition. Les acquéreurs peuvent choisir entre des finitions de grand luxe, de bonne qualité, ou encore de base pour un budget plus serré.

QU'EST-CE QUI VOUS A DECIDE A CONSTRUIRE SUR CE QUARTIER ?

Vincent JACQUEMOT, Cogedim-Ric :

La forte implication de la Ville de Lyon et l'importance de ce GPV en termes de taille et de planning, nous ont conduit à investir sur La Duchère. Nous souhaitons participer activement aux grands projets de renouvellement urbain pour élargir notre gamme de produits, traditionnellement haut de gamme.

ILS EN PENSENT...

Un couple de retraités.

« Nous sommes venus de Châtillon-sur-Chalaronne dans l'Ain. Nous avons lu dans un hebdomadaire que la Duchère devenait un investissement intéressant. Le projet n°8 correspond bien à notre optique, nous cherchons un petit appartement pour passer l'hiver près de Lyon. »

Une mère de famille, co-proprétaire à la Tour Panoramique.

« Ca va être chouette ! C'est un quartier qui est en train de complètement se transformer. Moi je suis sur le quartier depuis 1988. On s'y sent très bien avec mon mari, contrairement à tout ce qu'on peut en dire. D'ailleurs, ça s'est bien calmé depuis quelques années. Il méritait à mon avis ces aménagements. »

Une habitante, co-proprétaire aux Erables, à la Duchère depuis 1993

« Malheureusement le projet est à la mesure de ma déception. La magnifique exposition est-ouest de notre beau Plateau n'est absolument pas prise en compte, la vue non plus. Les bâtiments ne permettent pas d'avoir une belle vue et sont exposés nord-sud.

Une mère de famille

« C'est beau à voir, ça fait cinq ans que j'habite la Duchère (en location). J'ai vu les projets au GPV, mais c'est beaucoup plus clair maintenant. Je suis passée d'un îlot à l'autre. Au premier, je me dis : 'c'est beau' ; au second : 'c'est encore plus beau.' Ça donne vraiment du charme au quartier. »

Un jeune homme d'une vingtaine d'années

« Les gens de l'extérieur trouvent ça bien mais les gens d'ici se sentent rejetés. Ce sont les personnes âgées les plus paniquées, elles savent qu'elles ne pourront pas acheter. »

Habitante au Château depuis 20 ans

« J'ai regardé les constructions, j'ai regardé les matériaux, j'ai regardé le style et je me suis dit que ça allait être bien coûteux.

Je ne pourrai pas acheter, c'est sûr. Sur la maquette, on a les explications, ça va. Mais pour les îlots, je n'ai pas reconnu les endroits de la Duchère. »

Une habitante, près des Anémones

« J'ai entendu à la télévision qu'il y avait cette exposition, alors je suis venue. C'est bien, on nous dit tout ce qui va se passer. J'aimerais que ça fasse changer le quartier, parce que l'hiver, dès qu'il fait nuit je ne sors plus. »

Une dame

« J'étais très réticente et je suis agréablement surprise par le résultat. J'étais réticente à cause de la façon dont s'est passée la présentation du projet. Je l'ai trouvé maladroite, les habitants n'ont pas été consultés. En revanche, je trouve le résultat proposé formidable. Alors rendez-vous dans huit ans ! »

Les élus ont salué la qualité des projets.



L'EXPOSITION EN CHIFFRES

5 jours d'exposition à La Duchère

1 chapiteau de 300 m²

100 personnes environ ont manifesté leur souhait d'acheter dans les nouvelles constructions

2 300 visiteurs

1 maquette du projet urbain de 4 mètres sur 6

8 projets lauréats présentés sur des panneaux grand format

1 vidéo diffusant en boucle les témoignages des urbanistes, architectes et promoteurs

1 inauguration par Gérard Collomb, président du Grand Lyon, le 14 juin 2005.

Vous envisagez d'acheter un logement ?

De nombreux visiteurs ont exprimé leur souhait d'acheter un des nouveaux logements construits d'ici 2008 sur La Duchère. Ils ont pu laisser leurs coordonnées à l'accueil de la Mission GPV qui les transmettra aux promoteurs dans les meilleurs délais.

Si vous envisagez vous aussi d'acquérir un de ces logements, vous pouvez vous renseigner et laisser vos coordonnées à : la Mission GPV, 227 avenue du Plateau. Tél. : 04 37 49 73 90 mail : mduchere@glyon.org



CENTRE COMMERCIAL DU PLATEAU RAFFRAÎCHISSEMENT CET ÉTÉ !

Le GPV aide les commerçants du Plateau à "tenir le coup" pendant les chantiers et les opérations de relogement qui pourraient faire baisser la clientèle. Dans le cadre des travaux de proximité du PICT* une grosse opération de rafraîchissement de la galerie commerciale est engagée.

Nettoyage à fond et peinture fraîche sur les structures métalliques, les volets roulants et les façades, sont au programme pour préserver l'attractivité du centre commercial. Ceci, en attendant que les commerces soient installés dans les nouveaux locaux, au pied des immeubles neufs livrés dès 2008, de part et d'autres de l'avenue du Plateau.

Les commerçants restent ouverts pendant les travaux qui se dérouleront cet été et seront réalisés par l'entreprise d'insertion duchéroise "Le Tremplin".

* PICT : Programme d'Investissement à Court Terme, financement spécial accordé pour réaliser en 2 ans de nombreux travaux d'amélioration des espaces de proximité.
Exemple de réalisation : les nouvelles aires de jeux, les terrains de foot synthétiques, les bancs et corbeilles,...

« FAITES DES JARDINS » DES BONNES IDÉES QUI POUSSENT

Le samedi 11 juin dernier, le centre social de la Sauvegarde réunit tout ce qu'il compte de jardiniers en herbe pour fêter son potager d'habitants et évoquer les projets encore en friche. Dans le jardinet derrière le centre social de la Sauvegarde, quelques enfants s'approchent de la mare et tentent de percer à jour la vie aquatique qui s'y développe. Depuis le printemps, cette grosse mare, devenue un centre d'observation, attire la faune et favorise la flore sur ses berges. C'est l'une des réalisations du centre social. Le jardin d'habitants a poussé à quelques mètres de la mare, au pied des immeubles.

LA CONVIVIALITÉ, TERREAU DE PROJETS...

Depuis deux ans, le jardin tentait de faire son trou mais cette année, il a vraiment pris racine. Une douzaine d'habitants, membres de l'association, se retrouvent une fois par mois pour travailler la terre, planter, redécouvrir les saisons et le rythme de mère nature. Pour Thierry Bertrand, directeur du centre social, « c'est une façon de réinvestir les espaces de convivialité au pied des logements ». L'année prochaine, on installera des bancs et des tables pour prendre le temps de regarder pousser les salades et bavarder un peu. En attendant, la fête des jardins est une véritable pépinière de projets. On parle du prochain mur de pierres sèches pour accueillir les papillons et les insectes voisins, des bacs de culture en hauteur pour permettre à des personnes âgées et handicapées de faire aussi du jardinage.

CONTACT : CENTRE SOCIAL DE LA SAUVEGARDE
TÉL. : 04 78 35 77 47



La signature de la convention pour une subvention de 50 millions d'euros.

CONVENTION ANRU : DES MOYENS MASSIFS POUR LA DUCHÈRE...

Le 13 mai 2005, Jean-Louis Borloo ministre du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion Sociale est venu signer une convention qui apporte une subvention au Grand Lyon pour soutenir le Grand Projet de Ville de l'agglomération lyonnaise. Celui-ci englobe les sites de La Duchère, Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Rillieux-La-Pape. Cette subvention correspond à la participation de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), résultat d'une convention signée avec chacun de ces sites en GPV.

M. Borloo, qui a qualifié La Duchère de "magnifique site d'avenir", a rappelé que cette contribution, versée pour 5 ans, doit permettre de mettre en route des moyens massifs dans ces quartiers pour que puisse s'y construire "du beau, du très beau". A La Duchère, L'ANRU soutient les actions du GPV par une subvention de 50 millions d'euros.

Exemples d'actions soutenues : la reconstruction des écoles Bleuets et Géraniums, le nouveau gymnase, le relogement des familles, les démolitions, les espaces de proximité...

ENVIE DE CRÉER VOTRE ENTREPRISE ?

Les porteurs de projets et futurs créateurs d'entreprise, souvent perdus dans l'ensemble des dédales administratifs et autres études de marché, pourront désormais se faire accompagner dans leur chemin. Depuis le 1^{er} juin 2005 et pour une durée de trois ans, Marc Bourdon, du Cabinet Clymats d'Entreprises, est chargé à La Duchère, Vaise et Ecully Les Sources, d'une mission "d'amorçage". Il va désormais accueillir et encadrer les personnes qui veulent créer leur entreprise. Il ira également à la rencontre des étudiants des lycées professionnels du bassin d'emploi (Lyon 9^e et Ouest Lyonnais) pour les informer et les conseiller sur les grandes étapes à franchir pour créer leur entreprise. Son rôle consiste aussi à mettre en lien les porteurs de projets et les mettre en contact avec chaque interlocuteur nécessaire en fonction de l'état d'avancement de leur projet.

CONTACT : MARC BOURDON, MISSION GPV -
TÉL. : 04.37.49.73.90 - CLYMATS - TÉL. : 04.72.85.63.45

VOS ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

VOUS RETROUVEREZ
L'INTÉGRALITÉ DES
ANIMATIONS ESTIVALES
DANS "REGARD 9",
LE MENSUEL DE LA MAIRIE
DU 9^E ARRONDISSEMENT,
DATÉ DE JUILLET-AOÛT
QUE VOUS RETROUVEREZ
DANS LES POINTS DE
DISTRIBUTIONS HABITUELS
À LA DUCHÈRE



TROIS GOSSSES DE LA DUCH' A RIO DE JANEIRO



LES JEUNES DUCHÉROIS AU SOMMET DU PAIN DE SUCRE À RIO

Romain, 13 ans

« J'ai découvert un autre monde : la plage, les vagues... C'était bien. Les Brésiliens de la favela, ils jouaient intensif, plus physique que nous, mais c'était bien. Les gens vivent la pauvreté. Au retour, on n'a plus envie de gaspiller. Aujourd'hui je ne veux plus utiliser mon argent n'importe comment. Avec l'association Gol de Letra, on a rejoué France-Brésil dans leur centre d'entraînement. »

Blaise, 14 ans

« Je ne m'attendais pas à ce voyage ; je n'étais pas le plus ancien dans l'association et c'était vraiment une récompense parce que je m'étais bien comporté. J'ai aimé la mer. En marchant sur la plage de Copacabana, on aurait dit que j'étais quelqu'un de riche, d'important tellement c'était bien. Dans les favelas aussi, c'était fort. On y a même joué un match. On ne se comprenait pas à cause de la langue, mais on parlait avec des signes : le foot s'est aussi un moyen de communiquer. Ici, on ne devrait pas se plaindre. J'ai vu les enfants qui faisaient leurs besoins dans la rue, il y avait de l'eau usagée, une crèche avec des grillages. Pour moi c'était la misère. »

Sifeddine, 15 ans

« Au début je n'ai pas cru que je parlais au Brésil. Aujourd'hui je ne sais pas dire ce qui était le mieux. Tout était bien, tout le voyage, tout ce qu'on a fait. On a vu le stade de Maracanã. C'est magnifique, c'est trop grand ! Dans la salle d'échauffement, il y avait un footballeur qui jonglait avec un ballon. Et puis ensuite il continuait avec une balle de tennis, et de plus en plus petit : une balle de ping-pong. A la fin, il jonglait avec une bille. C'était trop fort. Quand je serai grand j'y retournerai. »

7

ENTRETIEN

RAPHAËL ODIN, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION SPORT DANS LA VILLE

"C'est l'aboutissement d'un comportement exemplaire"

Pendant les vacances de Pâques, huit jeunes de l'agglomération lyonnaise ont vécu quinze jours inoubliables à Rio. Pour Romain, Blaise et Sifeddine de La Duchère, le rêve est devenu réalité grâce à l'association « Sport dans la Ville » subventionnée par la région Rhône-Alpes, l'État et la Ville de Lyon. Raphaël Odin son fondateur a la conviction que vivre un tel rêve constitue un moment fort et un moyen de réussir une éducation.



Match improvisé dans une favela



Bain de mer à Rio

Comment est né « Sport dans la ville » ?

Au démarrage de Sport dans la Ville, il s'agissait de créer des centres sportifs pour structurer les jeunes et les enfants des quartiers. Dans l'agglomération, le premier s'est implanté à Vaulx-en-Velin ; ensuite il y en a eu d'autres, notamment à La Duchère. Grâce au sport, nous inculquons des bases aux gosses : le respect des horaires, des autres enfants, des éducateurs.

Quel rôle jouent les séjours internationaux ?

Pour valoriser les attitudes constructives et le leadership, nous proposons à côté des centres sportifs d'autres activités de plein air. La participation à ces camps d'été représente une récompense et l'aboutissement d'une progression et d'un comportement exemplaires. Les programmes d'échanges à l'étranger suivent cette même logique avec en prime une formidable aventure. Chaque année une vingtaine de jeunes des centres « But en Or » pour le foot et « Défense de Zone » pour le basket sont ainsi accueillis au Brésil et aux États-Unis (à New York et à Boston).

Comment avez-vous tissé ces contacts avec le Brésil ?

C'est le fruit de la rencontre avec l'association « Gol de Letra » fondée par Rái, un ancien international et une idole du football brésilien. Les deux associations poursuivent le même but et un programme d'échanges s'est naturellement mis en place. Le premier voyage s'est déroulé en 2002 avec des jeunes de la banlieue lyonnaise à Rio de Janeiro. Depuis, chaque année à Pâques, une douzaine d'enfants s'envolent pour Rio. Ils rencontrent d'autres gosses (certains viennent de favelas) qui se passionnent comme eux pour le ballon rond. Ils visitent le Pain de Sucre qui domine Rio du haut de ses 395 m et le stade Maracanã qui a accueilli 200 000 supporters pour le dernier match de Pelé, et s'allongent au soleil sur les plages brésiliennes.

CONTACT :

« Sport dans la Ville »
Tél. : 04 37 64 39 90
www.sportdanslaville.com

DEMOLITION
DE **L'IMMEUBLE 210**,
OPAC DU RHONE
> D'AVRIL 2005 A JANVIER 2006
TIR PREVU LE 27 OCTOBRE 2005

DEMOLITION
DE **L'IMMEUBLE 260**, SACVL
> D'AVRIL A DECEMBRE 2005

RECONSTRUCTION DE
L'ECOLE DES BLEUETS
> DE MAI 2005 À JUILLET 2006

EXTENSION DE
L'ECOLE DES GERANIUMS
> DE JUILLET 2005 A AOUT 2006

DÉMOLITION DE
L'IMMEUBLE 410 :
> DE JUIN À OCTOBRE 2005
DÉTAILS DES OPÉRATIONS :

> **DU 8 JUIN AU 8 JUILLET**
Préparation technique et administrative du chantier travaux sur réseaux extérieurs en limite de la rue M. Donjon.

> **DU 11 AU 15 JUILLET**
Installation du chantier
À SIGNALER : passage piétons interdits entre l'école et les allées à démolir.

> **DU 18 JUILLET AU 12 AOÛT**
Phase 1 : désamiantage intérieur
Phase 2 : démolition intérieure du bâtiment.

À SIGNALER : Bruit modéré et faible circulation de camions.

> **DU 16 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE**
Démolition mécanique à la pince, tri mécanique.

À SIGNALER : poussière réduite par arrosage, bruit de la pelle mécanique et quelques vibrations.

> **DU 22 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE**
Chargement et évacuation des gravats.

À SIGNALER : poussière réduite par arrosage, bruit de la pelle mécanique et rotation intense des camions.

> **DU 5 AU 9 SEPTEMBRE**
Remise en état du terrain.

> **DE MI- SEPTEMBRE À FIN SEPTEMBRE**
Isolation des façades.

MISSION GPV LYON - LA DUCHERE
227, AVENUE DU PLATEAU
69009 LYON
TEL : 04 37 49 73 90
FAX : 04 37 49 74 04
EMAIL : M.DUCHERE@GLYON.ORG
WWW.GPVLYONDUCHERE.ORG

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : BERNARD BADON
CONCEPTION RÉALISATION : ANATOMIE
PHOTOGRAPHIES : BRUNO CROZAT / MISSION GPV



Le comité de suivi participatif résulte de la concertation : "Pour moi, La Duchère"

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE... DÉMONSTRATION !

Suite à la concertation "Pour moi, La Duchère ..." et aux 60 engagements pris par les élus, un comité de suivi de la concertation et de la participation sera créé. Il répondra aux souhaits des habitants "d'organiser la participation des acteurs locaux au Grand Projet de Ville".

Le comité de suivi participatif a en charge de :

- > Suivre les engagements ;
- > Veiller aux attentes et aux questions des citoyens ;
- > Valider les sujets soumis à la concertation, le calendrier prévisionnel et les modalités de ces concertations ;
- > Informer de l'avancement du projet ;
- > Faire des propositions pour améliorer la communication et la concertation autour du projet.

25 personnes le composent :

- > **8 représentants du quartier :**
Conseil de quartier, GTI, équipements sociaux, écoles, commerçants.
- > **6 techniciens :**
GPV, Grand Lyon, l'architecte et l'urbaniste paysagiste du projet.
- > **5 élus :** Gérard Claisse, Louis Lévêque, Hubert Julien-Laferrrière, Bernard Bochart, Abel Gago,
- > **2 représentants de l'arrondissement, 1 de la Ville de Lyon, 2 du Grand Lyon, et 1 bailleur.**

Le comité de suivi participatif se réunira au minimum 3 fois par an. Nous vous tiendrons au courant de son calendrier et de son avancement dans le journal du Grand Projet de Ville.

ATELIERS URBAINS : AU TRAVAIL CITOYENS !

Depuis le 8 juin, les mercredi soir sont studieux au GPV. Techniciens et habitants travaillent ensemble sur les projets en ateliers urbains de concertation. Les sessions de concertation se composent de trois temps de travail autour d'un thème. Le premier a été l'aménagement de la future place centrale et des espaces publics centraux. L'objectif de cette concertation est de réaliser un cahier des charges qui prenne en compte le partage de l'espace public entre ces différents usages à remettre au maître d'œuvre. Les trois temps de travail demandent un engagement important de la part des participants qui doivent être présents à tous les ateliers :

1^{ER} TEMPS :

Information et écoute sur les projets.

2^E TEMPS :

Dialogue et propositions pour enrichir le projet.

3^E TEMPS :

Restitution et engagements pour réaliser le projet après analyse des propositions faites lors du 2^e temps de travail.

Vous pouvez vous inscrire pour le prochain thème.

> Parc du Vallon

(NB : Les ateliers sont suspendus après le 13 juillet et reprennent en septembre)

CONTACT MISSION GPV : Lorelei COLIN
tél. : 04 37 49 73 90 ou
par mail : mdu_lco@glyon.org

ATTENTION, PENDANT L'ÉTÉ LES HORAIRES CHANGENT :

Mairie annexe de La Duchère

Tour Panoramique Avenue du Plateau
04 78 66 80 70

Horaires en juillet et août :
du lundi au vendredi : 8h45 - 12h30 / 14h - 16h45.

La Poste

228, avenue du plateau
04 72 52 20 80

Horaires d'été du 25 juillet au 27 août
Du lundi au vendredi : 9h - 12 / 14h30 - 18h • samedi : 9h-12h

Centre d'examen de santé (CPAM)

299, boulevard de la Duchère
04 37 59 83 10

Du lundi au jeudi : 7h45 - 11h30 / 12h45 - 16h30 • vendredi : 7h45 - 11h30
Fermeture du 11 au 17 juillet et du 15 au 20 août

Equipe Emploi Insertion (EEL)

227, avenue du Plateau
04 37 49 79 35

Lundi et mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h • mardi et jeudi : 14h-17h - Vendredi : 10h-12h30
Fermetures prévues entre le 18 juillet et le 28 août

